

Extrait du registre des délibérations

Convocation du 13 décembre 2023

Mise en ligne le 22 décembre 2023

Le dix neuf décembre deux mille vingt trois, à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal, s'est réuni à la mairie, sous la présidence de Monsieur Luc BERTHOUD, Maire.

Présents : MM. BERTHOUD, MITHIEUX, GAGET, CARENCO, Mmes JACQUEMIN, VERNAZ, WILLIGENS, MADELAINE, MM. GRILLAUD, FOLLIET, Mmes AFONSO-CHANTEPIE, DURET, EVROUX, GRANIER, MM. BACQUELIN, CALLEWAERT, CHARVIN, DOGLIONI, FRANCESCATO, GASPERONI, GHAFAR, Mmes JOLY-PROVENT, I. PALMIERI, ROUTIN, MM. MELMOUX, PICQ, RINCHET.

Procurations :

Mme BARRA	à	M. MITHIEUX
Mme MRUGACZ	à	Mme WILLIGENS
Mme E. PALMIERI	à	M. GRILLAUD
Mme LANNES-BRUN	à	M. BERTHOUD

Secrétaire de séance élu : Monsieur Pascal MITHIEUX

Nombre de Conseillers en exercice : 33

Présents :	27
Représentés :	04
Absent :	02

N° 2023-12-19

Objet : SAVOIE TECHNOLAC ZAC 3 – AVIS SUR L'ÉTUDE ENVIRONNEMENTALE
Rapport de Luc BERTHOUD, Maire

Le projet de création de la ZAC « Savoie Technolac ZAC 3 » porté par Chambéry Grand Lac Économie (CGLE) fait l'objet d'une instruction en vue d'une enquête publique préalable à la déclaration d'utilité publique valant mise en compatibilité du PLUi-HD. Ce projet est soumis à évaluation environnementale.

En application de l'article L.122-1 du code de l'environnement, la ville de La Motte-Servolex est amenée à se prononcer au titre de la procédure environnementale sur ce dossier dans un délai de deux mois à compter de la saisine par la Préfecture (courrier reçu le 9 novembre 2023).

L'avis délibéré de la collectivité relatif à la procédure environnementale sera joint au dossier d'enquête publique.

Une concertation du public sur ce projet a été menée du 29 décembre 2022 au 16 janvier 2023, avec une réunion publique en mairie le 11 janvier 2023 regroupant une trentaine de participants. Par délibération du 1^{er} février 2023, le conseil syndical de CGLE a validé le bilan de la concertation et les réponses apportées par la SPLS, aménageur de Savoie Technolac, aux observations émises lors de cette réunion publique communale.

Ville de LA MOTTE-SERVOLEX

Conseil Municipal du 19 décembre 2023

Extrait du registre des délibérations

Une réunion d'examen conjoint regroupant les personnes publiques associées, dont fait partie la commune de La Motte-Servolex, a eu lieu le 30 novembre 2023 à la Direction Départementale de Territoires de Savoie.

L'étude d'impact du projet initialement élaborée en 2013 a fait l'objet d'une deuxième actualisation datant d'octobre 2023, après un premier additif en 2016.

Ce projet a été soumis à la Commission Urbanisme, Travaux et Développement Durable du 1er décembre 2023.

En conséquence, il est proposé de bien vouloir retenir la conclusion suivante :

Le Conseil Municipal :

*** émet un avis favorable au dossier d'évaluation environnementale du projet de création de la ZAC « Savoie Technolac - ZAC3 ».**

Notice annexée

Mis aux voix, le rapport est ADOPTÉ à l'unanimité

Ainsi fait et délibéré
Pour extrait certifié conforme

Le Maire



Luc BERTHOUD



Accusé de réception

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Acte reçu par: Préfecture de la Savoie

Nature transaction: AR de transmission d'acte

Date d'émission de l'accusé de réception: 2023-12-20(GMT+1)

Nombre de pièces jointes: 1

Nom émetteur: La Motte Servolex

N° de SIREN: 217301795

Numéro Acte de la collectivité locale: 19_19122023

Objet acte: Savoie Technolac ZAC 3 - Avis sur l'étude environnementale

Nature de l'acte: Délibérations

Matière: 8.6-Emploi-formation professionnelle

Identifiant Acte: 073-217301795-20231219-19_19122023-DE

Rapport d'erreur(s):